Montage

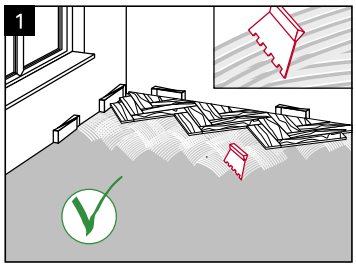

Image 1 : Lorsque le motif de pose du parquet est le bâton rompu, en cas de pose flottante, des craquements peuvent survenir, notamment dans les pièces humides ou soumises à des contraintes/charges spécifiques. Par conséquent, il convient plutôt d'opter pour un encollage total sur le sous-plancher (béton, chape, etc.).

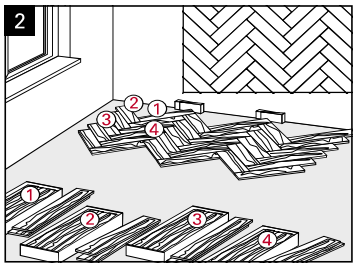

Veuillez suivre les instructions du fabricant de colle.

Préparation

Une fois les principes de pose observés et le sous-plancher préparé, la pose proprement dite peut commencer.

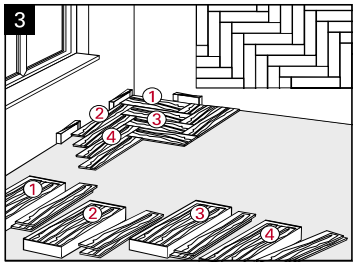

Image 2 : Lorsque le motif choisi est le point de bâton rompu, le type de pose influence fortement l'apparence de la pièce. Lorsque les frises sont orientées à 0°, les lames sont posées parallèlement aux murs de la pièce.

Image 3 : Lorsque les lames sont posées en diagonale dans la pièce, on parle d'orientation des frises à 45°.

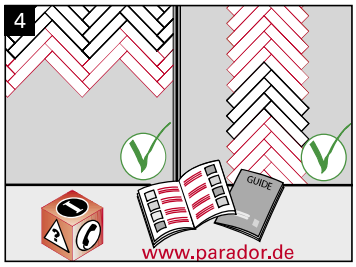

Image 4 : Pour réaliser la pose de motifs à bâton rompu, il suffit d'utiliser la lame polyvalente il n'y a plus de lames gauche et droite. La lame polyvalente permet de réaliser les motifs illustrés plus haut, le sens de pose n'est pas imposé. Vous pouvez commencer dans un angle de la pièce (la pose rangée par rangée est préférable, voir l'image 4a) ou au centre de la pièce (image 4b).

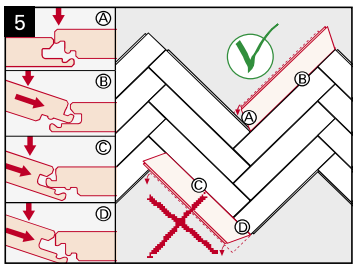

Image 5 : Pour respecter le sens de pose recommandé, poser le parquet de manière à ce que le côté rainure des lames soit dirigé dans le sens de la pose pour permettre d'emboîter la languette dans la rainure. Si la pose implique d'assembler la rainure dans la languette, en cas d'encollage total, il est possible que les lames ou les ensembles déjà posés se soulèvent.

Remarque : respecter les consignes de préparation ainsi que les temps d'application et de prise de la colle pour parquet.

Mélanger des lames de parquet issues de différents paquets (images 2 et 3). Cela évite la proximité de lames au dessin trop semblable et permet d'obtenir un rendu visuel harmonieux.

Montage

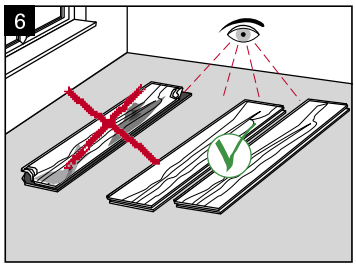

Principes de pose

Image 6 : **Avant de procéder à la pose, vérifier l'état de chaque lame et poser uniquement des lames intactes.**

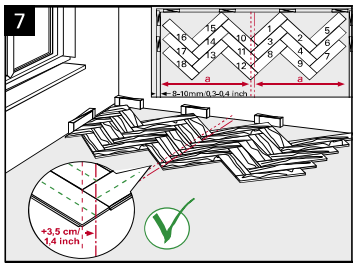

Image 7 : Pour déterminer l'alignement général, calculer l'équidistance des murs face à face. Après un décalage parallèle de 3,5 cm, l'axe se trouve exactement au-dessus des pointes des frises. Fixer cet axe avec un fil. Ajuster ensuite les lames le long du bord. Découper à la scie selon un angle de 45 ° en suivant le tracé du mur. Veiller à respecter un écart de 8–10 mm par rapport au mur. Cet écart périphérique doit également être respecté pour les installations fixes.

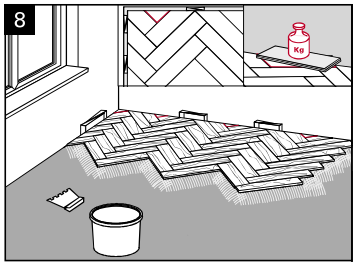

Image 8 : Ajuster les lames pour les insérer dans les zones triangulaires. Les chants longitudinaux et transversaux dont l'assemblage ne tient pas seul en raison de leur forme doivent être lestés jusqu'à prise complète de la colle pour éviter les saillies (défauts d'adhérence).

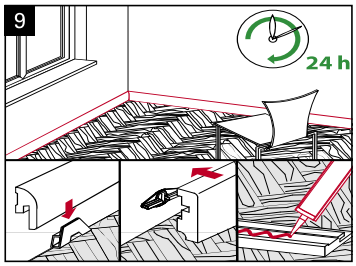

Image 9 : Après prise totale de la colle (24 h environ), le parquet est praticable. Enlever simplement les cales d'espacement en plastique et fixer les plinthes avec le système Clip breveté ou à l'aide de colle de montage

Image 10 : Vous pouvez raccourcir les encadrements de porte en posant une chute de lame contre le montant et en sciant ce dernier le long de la lame. Pour ce faire, placez la chute de lame sur une sous-couche d'environ 2 mm de hauteur pour imiter la hauteur de la colle.

Image 11 : Dans les zones où il n'est plus possible de rabattre les lames (encadrements de porte, tuyau de chauffage, etc.), insérer ces dernières horizontalement. Pour cela, enlever la came d'emboîtement avec un cutter.
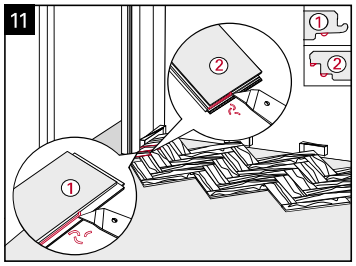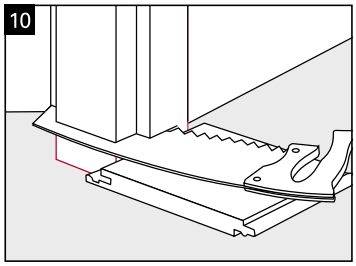
Remarque : Si, dans des cas exceptionnels, une pose flottante du parquet est incontournable, les lames doivent être collées sur tous les côtés.